

1 des exemplaires à conserver par la Bib. S. H. A. S

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1877)

62^e Volume

COMPTES RENDUS
ET
MÉMOIRES

ANNÉE 1958





Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

NOTICE :

12710

7491

CB :

SHAS



000000 074018

BULLETIN ANNUEL

DE LA

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

(Ancien Comité Archéologique)

FONDÉE EN 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège social : 10, rue du Haubergier, à SENLIS

ANNÉE 1953



Bureau : *Président* : D^r R. Bénard ;

Vice-Présidents : Chanoine Dupuis, D^r Dautheuil ;

Secrétaire général :

Secrétaires : Abbé Lemonnier, Mlle Dugas ;

Trésoriers : W. Marot. — *Conservateur* : D^r Dautheuil.

La société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Toute la correspondance doit être adressée au Siège social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C. C. P. Paris 700-90.



Séance du 10 Mai 1953

Admission : M. le Moniés de Sagazan, directeur de la Banque de France de Senlis.

Séance du 7 Juin 1953

Admission : M. Boisseau, à Moussy-le-Vieux.

Séance du 9 Novembre 1953

Admission : M. Cortichiato, secrétaire général de la mairie de Senlis.

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les Sociétaires qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'acquitter leurs cotisations échues. Ils peuvent acquitter dès maintenant leur cotisation pour 1954 (50 francs pour la cotisation simple, 250 francs pour la cotisation avec abonnement au Bulletin) entre les mains de M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C.C.P. Paris 700-90.

Séance du 11 janvier 1953

DU NOUVEAU SUR LES ALLOUEL

par le Docteur Bénard

Si nous ignorons encore la date et le lieu de naissance de Pierre-Michel Allouel, l'obligeance de M. l'archiviste départemental et de la Municipalité de Chantilly nous a permis de trouver de nouveaux et intéressants renseignements.

Et tout d'abord du mariage de P.-N. Allouel et de Jeanne-Angélique Pitois. Un deuxième fils était né à Chantilly le 12 janvier 1780, il fut baptisé le 14 janvier et reçut le prénom d'André, le parrain était M. André-Joseph Anthéaume de Surval, la marraine, demoiselle Marie-Anne-Antoinette Georget du Tilly, épouse de M. Bourgeois, principal concierge des châteaux de S.A.S. Mgr le Prince de Condé.

C'est probablement pour l'instruction de ce fils que le chirurgien du Prince de Condé devait à Le Cavalier, maître de pension à Chantilly, des mois d'études qu'il oublia de payer en partant du pays car P.-N. Allouel en émigrant laissait des dettes échelonnées sur la période de 1783 à 1791. Tailleur, épiciier, surtout entrepreneur, présentèrent vainement leurs créances, même la femme d'Allouel, Jeanne-Anne-Angélique Pitois réclamait, en répétition de ce qui lui revenait sur son contrat de mariage. Mais n'était-ce pas une manœuvre pour sauver une partie des biens du ménage ? Alors que le charpentier Morin réclamait 663 fr., le couvreur Jambon 590 fr., le maître de pension 330 fr., l'abbé Pradine 1.200 fr. prêtés à Allouel au moment de son départ, la vente du mobilier séquestré produisit 259 fr. 60 dont 14 fr. d'honoraires pour l'huissier, mais le 21 mars 1805 une pétition adressée au Préfet de l'Oise par Ange-Pierre et André Allouel, seuls et uniques héritiers de leur mère, Jeanne-Angélique Pitois (décédée à Paris le 1^{er} février 1796) demandait pour les deux jeunes gens le droit d'entrer en possession des biens de leur père, non aliénés, ces biens étaient la maison et les jardins sis à Chantilly, rue de Paris (actuellement avenue du Maréchal-Joffre) et une pièce de bois au terroir de Gouvieux, Mme Allouel avait sauvé quelques débris. Mais quelle était cette maison sise aux fontaines de Chantilly à laquelle Jambon et Morin avaient travaillé dès 1783 ?

Il semble d'après les études de M. Macon que la maison de la rue de Paris (les entrepreneurs en font mention) ne fut commencée que vers 1790 et l'historien de Chantilly ne parle d'aucune autre propriété d'Allouel, il note seulement que celui-ci demeura rue du Connétable à l'actuel n° 5.

La seconde partie des documents communiqués par les archives départementales concerne Ange-Pierre Allouel, dont le docteur Bénard nous a conté l'odyssée dans une précédente conférence.

Après le licenciement de l'armée de Condé en 1801, le jeune homme revint en France par mer et, dès son arrivée à Calais, il demanda au Commissaire général de ce port, à bénéficier des dispositions du Senatus Conseiller d'Amnistie du 6 floréal An X ; le certificat daté du 30 thermidor (18 août 1802) fut adressé à Calais le 6 fructidor, enregistré à la Préfecture du Pas-de-Calais puis adressé à la Préfecture de Beauvais qui l'enregistra le 3 vendémiaire suivant (25 septembre). Le 27 août 1805, le chef de la police Réal écrivait au Préfet de l'Oise, Cambry, pour lui demander qui avait autorisé Allouel à partir dans les départements du Midi ; Cambry à son tour interrogea le sous-préfet de Senlis : « Si j'ai dit qu'il était parti, c'est d'après vos indications, je n'ai pas d'autres renseignements ; fournissez-moi des éléments de réponse. » Or, c'était un ordre du Ministère de l'Intérieur qui avait envoyé Pierre-Ange Allouel à la Préfecture du département de Marengo. L'administration modèbe du Premier Empire n'était pas infallible.

Le docteur Dautheuil apporte enfin sa contribution à la vie du chirurgien Allouel. Cet auteur eut les honneurs de figurer dans « Le Parnasse Médical Français du docteur Achille Chereau ; Paris, Delahaye, 1874, page 8 ». Chereau, qui donne les notes d'un de ses 3 volumes en vers, le fait éditer en 1844, alors qu'il y a tout lieu de

croire qu'il n'y eut jamais que l'édition 1804. Ce doit être une coquille d'imprimerie.

Allouel était susceptible et M. René de Maricourt père en avait parlé dans ses mémoires de 1862-63, pages 47 à 49, lorsqu'il résume ce qu'on trouve dans notre premier journal senlisien « Les Affiches de Senlis » en 1786. M. Allouel se plaint amèrement à M. l'abbé Varnau, rédacteur en chef des Affiches de Senlis, qu'il lui a volé son idée.

Deux mois avant que paraisse le numéro des Affiches du 8 mars, M. Allouel avait envoyé à ce journal les vers de Santheuil placés sur le piédestal de la statue du Grand Condé, une traduction de ces vers et un appel aux traducteurs bénévoles. D'où vient que M. Varnau se soit substitué à M. Allouel ? Réflexion faite, eussiez-vous avancé que mes vers ne valaient rien, j'aurais été content parce que mettant vos lecteurs à même de faire la comparaison des deux pièces... Allouel. M. Varnau répond en publiant en effet une petite pièce en vers d'Allouel :

*Ma première visite
Est faite à l'amitié.
Répondez-vous à mon invite ?
Votre cœur est-il de moitié ?
Oui, vous, qu'humeur chagrine,
Altère et dessèche le cœur,
Trouvez une Honorine
Et vous croirez au vrai bonheur.*

J'en appelle au public, dit M. Varnau, et je demande si ce n'est pas ne ma part un signalé service rendu à M. Allouel de n'avoir pas donné la petite place à ces petits vers.

Ce coup d'assommoir décerné par l'abbé Varnau mit fin à la controverse, car nous ne trouvons plus rien d'Allouel dans nos « Affiches ».

Cet extrait suffit à nous montrer que le docteur Chereau a été très large quand il a mis au nombre des « poètes » médicaux le docteur Allouel.

Séance du 8 février 1953

I. — PHILIPPE-ANTOINE GROUVELLE (1758-1806)

par le Docteur René Bénard

Il est peu de destinées aussi agitées que celle de ce secrétaire du Prince de Condé, lequel devint successivement Jacobin, ambassadeur de France, député, membre de l'Institut, qui fut aussi dramaturge, journaliste, historien et critique littéraire et qui eut au cours de cette existence infiniment mouvementée une heure où il entra, de façon épisodique certes, mais bien réelle, dans la grande Histoire. Cette heure-là, le 20 janvier 1793, elle devait le suivre dans tout le cours de son existence et la marquer désormais du signe de la fatalité.

Né à Paris, en 1758, fils d'un horloger qui le destinait au notariat, son amour de la littérature et des petits vers galants le fit congédier de l'étude où on l'avait engagé comme second clerc. Il devint alors secrétaire de Chamfort, lequel était lui-même à Paris et à Chantilly, secrétaire des commandements du Prince de Condé. Quelques années plus tard, lorsque son patron se lassa de cette chaîne à peine dorée, Grouvelle lui succéda. Lancé dans la société intellectuelle qui entourait le Condé, le jeune secrétaire fit représenter quelques ouvrages lyriques ou dramatiques sur les scènes de Trianon, de Chantilly, et même à la Comédie Française. Une pièce en trois actes et en vers, *l'Épreuve délicate*, ne dépassa pas la première représentation. Elle ne fut jamais imprimée ; le conférencier l'a retrouvée, manuscrite, à la Bibliothèque Nationale. A sa lecture on comprend fort bien pourquoi ce fut un « four ».

Lorsque survint la Révolution, Grouvelle épousant les idées nouvelles, laissa son maître partir seul en émigration le 17 juillet 1789. Cela lui valut les fureurs vengeresses de d'Espinchal, en prose, et celles d'André Chénier, en vers.

Il fonda le « Club de 1789 » et constitua l'un des principaux collaborateurs du « Journal de la Société de 1789 ». Le 10 août 1792,

l'Assemblée Législative publie un décret qui nomme Danton au Ministère de la Justice, Lebrun à celui des Relations extérieures et fait de Grouvelle le secrétaire du Conseil exécutif de l'Assemblée. La Convention Nationale le confirmera dans cette fonction. C'est à ce titre qu'il accompagnera Garat à la Tour du Temple et qu'il sera chargé de lire à Louis XVI le jugement par lequel la Convention le condamne à avoir la tête tranchée.

Très applaudi, le conférencier poursuivra son étude au cours de la séance de mars.

Séance du 8 mars 1953

SIMON DE CREPY, COMTE DU VALOIS ET MOINE

par Mlle Dugas

C'est une charmante figure que celle de ce jeune féodal, trop oublié maintenant dans la région qu'il gouverna jadis.

Tel père, tel fils, affirme un proverbe ; on ne pourrait en dire autant de Raoul III de Crépy et de son fils cadet Simon.

Passionné, ambitieux, ne craignant ni roi ni pape, grand preneur de villes et de femmes, Raoul fut la terreur de ses voisins, répudia sa seconde femme, Eléonore, pour épouser en dépit des foudres de l'Eglise, la reine douairière Anne de Russie, veuve de Henri I^{er}, et finalement trépassa, excommunié, n'ayant eu, semble-t-il, qu'un seul grand chagrin dans sa vie : celui de perdre son fils aîné, Gautier, son vivant portrait moral, mort dans la guerre de succession des Flandres, excommunié, lui aussi.

Miracle de ces temps, fertiles en contrastes, le second fils de ce Tanhauser impénitent allait être un « questeur du Saint-Graal » aussi passionné dans le bien que son père l'avait été dans le mal.

Orphelin, tout enfant, de sa mère Adèle de Bar-sur-Aube, Simon fut élevé à la cour du roi d'Angleterre et duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, dont la femme, la bonne reine Mathilde, était parente de Raoul de Crépy, descendant comme elle des comtes de Flandre et de Charlemagne. Sans doute, la mère adoptive continua auprès de l'enfant Simon la tâche d'éducatrice chrétienne commencée par Adèle de Bar.

Revenu auprès de son père, Simon, devenu adolescent, se montra vassal soumis et loyal envers le roi de France, Philippe I^{er}, ce qui n'empêcha pas ce dernier de susciter des ennemis à son jeune ami et même d'envahir le Valoisiès que Raoul III eut quitté ce monde.

Simon était doux et pieux mais non résigné ; il se mit à ravager les domaines du roi, lui fit lâcher le Valois et le battit proprement de telle façon, que Philippe I^{er}, convaincu des bienfaits de la paix, jugea bon de faire agir des amis communs qui persuadèrent au jeune comte que sa rébellion pourrait bien le merer, comme son père, jusqu'à la brouille avec l'Eglise.

Ce rappel de la destinée paternelle calma l'esprit de Simon ; il craignit, non pour lui, mais pour le comte Raoul ; son père allait-il donc être éternellement séparé de Dieu ? Troublé, le jeune homme écrivit au pape ; il demandait les moyens de sauver l'âme du comte. Et ces moyens étaient du nombre de trois que lui indiqua l'Apôtre : d'abord restituer les biens mal acquis par Raoul III et répandre d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, ensuite faire célébrer des messes ; enfin ramener à Crépy, dans la sépulture de ses ancêtres, le comte, qui par un ultime défi avait voulu reposer à Montdidier, le dernier domaine arraché à ses voisins.

Simon obéit avec empressement aux conseils du chef de l'Eglise ; comme la plus grande partie des biens spoliés appartenaient à des monastères jadis ruinés par le comte Raoul, son fils résolut de fonder douze maisons religieuses auxquelles il donnerait ces biens en dot.

L'exhumation du comte Raoul, à Montdidier, eut lieu en présence de Simon et d'un grand concours de peuple ; ce fut un spectacle d'horreur ; bouleversé par la vue du cadavre, Simon comprit toute la vanité des joies et des gloires de ce monde et dès cet instant fut poursuivi par l'idée de se consacrer au rachat de l'âme de son père et à la conversion des pécheurs.

Pendant, pour complaire à ses vassaux, il demanda et obtint

la main de Judith, fille du comte Robert II d'Auvergne. Tout semblait promettre une heureuse union au jeune couple : richesse, haut lignage, beauté, vertus ; à la grande surprise des contemporains, Judith s'enfuit dans la nuit de ses noces pour prendre le voile au couvent de Lavau-Dieu. Pouvait-on se douter que c'était Simon lui-même qui avait inspiré cette résolution à sa femme ? Bientôt lui-même, échappant à un autre mariage — avec une fille de Guillaume le Conquérant — se retira au Mont Jura, dans l'abbaye de Saint-Eugende, où l'avait guidé une apparition mystique. L'âme de Simon, altérée de pénitence et de solitude, devait rencontrer bien d'autres épreuves que celles qu'elle cherchait. De ce contemplatif, la volonté de ses supérieurs allait faire un ambassadeur ; en quelques années, Simon doit accomplir des missions diplomatiques à la cour de France, à la cour d'Angleterre, en Italie.

Entre temps, l'infatigable moine entreprend un pèlerinage à Jérusalem, plusieurs voyages en Valois pour régler ses affaires temporelles, il fonde dans le Barrois, héritage maternel, les douze maisons religieuses promises pour le rachat de l'âme de son père. Les rares périodes de « repos » qui lui restent entre ces tâches multiples, Simon les consacre à de rudes travaux dans la solitude, à de terribles mortifications ; déjà les miracles fleurissent sous ses pas.

Mais le corps du jeune comte est brisé par cette vie harassante. Après toute une nuit d'automne passée en prière dans la confession de Saint-Pierre, à Rome, Simon est saisi d'une maladie mortelle ; il expire le 30 septembre 1082 dans les bras du pape Grégoire VII, qui ne l'a pas quitté pendant ses derniers jours et l'a soigné comme un père le ferait pour son enfant ; par une dernière preuve d'affection, Grégoire VII voulut que le jeune homme reposât dans la basilique Vaticane avec les successeurs de Saint Pierre.

C'est là qu'il dort encore, dans un tombeau perdu ; toute trace de lui a disparu ; les reliques gardées au monastère de Vermand ont été brûlées avec le monastère lui-même au cours des guerres qui ont si souvent dévasté le Valois ; le nom de notre saint lui-même est tombé dans l'oubli ; ne mériterait-il pas un peu plus de pitié, ce personnage de légende qui vécut si près de nous ?

II. — Philippe-Antoine GROUVELLE (1753-1806) (suite)

par le Docteur Bénard

Après avoir retracé au cours de la première partie de son étude les débuts de l'existence de ce parisien, momentanément égaré dans la basoche, ce faiseur de petits vers galants, qui succède à Chamfort comme secrétaire des Commandements du Prince de Condé à Chantilly et au Palais-Bourbon, après avoir montré pourquoi sa comédie en vers « L'Épreuve Délicate » n'avait eu à la Comédie Française qu'une seule représentation, l'auteur avait arrêté son exposé au moment où Condé et les siens partent en famille le 17 juillet 1789 pour l'émigration, cependant que Grouvelle qui les laisse partir demande « hypocritement », nous dit d'Espinchal, ce qui se passe. N'ayant plus à se contraindre, car jusque là il devait feindre, afin de garder la place qui le faisait vivre, un minimum de discrétion à l'endroit de ses aspirations personnelles, il va se lancer à fond dans une voie nouvelle : la Révolution. Il sera l'un des fondateurs du « Club de 89 », un des collaborateurs du « Journal de la Société de 1789 », sans pour cela renoncer complètement à son ancienne vie. Ne le voit-on pas dater une de ses premières brochures du Palais-Bourbon qu'il continue à habiter ?

Bientôt ses nouveaux amis vont lui procurer un emploi : Secrétaire à la Trésorerie Nationale.

Il occupe les loisirs que lui laisse certainement ce poste à rédiger la « Feuille Villageoise ». Cette publication hebdomadaire comprend chaque fois un cahier de 16 à 24 pages et eut 260 numéros. Elle parut régulièrement chaque semaine du 30 septembre 1790 au 15 thermidor an III (2 août 1795), puis, après un an d'interruption, paraît un dernier numéro : « L'Adieu aux Bons Villageois » du 23 thermidor an IV.

Cette feuille eut une importance considérable. Elle apportait dans chaque commune de France les idées nouvelles, et faisait pénétrer dans les hameaux les plus reculés les principes de la Révolution. L'auteur a longuement exposé les multiples sujets qui sont traités dans ces brochures.

Mis en vedette, Grouvelle, grâce à ses nombreuses relations, parvient à se faire nommer, dans un décret de l'Assemblée rédigé au lendemain de la journée du 10 août 1792, Secrétaire du Conseil Exécutif de l'Assemblée Nationale en même temps que ses amis Danton, Monge et Lebrun étaient nommés ministres, respectivement de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires Etrangères. C'est en tant que Secrétaire du Conseil que, le 20 janvier 1793, l'ancien secrétaire des Commandements du Prince de Condé devra lire à Louis XVI l'arrêt de la Convention qui fixe au lendemain la date de son exécution. Cléry, valet de chambre du Roi, qui nous retrace la scène, dit que le papier tremblait dans la main de Grouvelle.

Pressentiment de ce que va être la Terreur avec ses périls, pour les uns, avant, pour les autres, après le 9 thermidor, ou désir d'accéder toujours plus haut, Grouvelle sollicite la place, alors vacante, d'ambassadeur de la République au Danemark. Il est, grâce à son ami, le ministre Lebrun nommé le 4 juin 1793, il part muni d'instructions qui, conservées aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, ne contiennent pas moins de 28 grandes pages. Cette nomination mit en fureur ses anciens amis girondins. Mme Roland, dans ses Mémoires, exprime sa colère en des pages vengeresses.

L'auteur arrête là sa conférence, dans la prochaine, il racontera les péripéties du voyage de Grouvelle, qui dura tout près de trois mois avant d'atteindre Copenhague, et il exposera en détail, d'après les Archives du Ministère des Affaires Etrangères, ce que fut le rôle de l'ancien secrétaire de Condé pendant les sept années que dura sa mission diplomatique.

Séance du 11 avril 1953

III. — PHILIPPE-ANTOINE GROUVELLE

**Le Citoyen-Ambassadeur de la République Française
auprès de S.M. le Roi du Danemark**

par le Docteur René Bénard

Grouvelle pressent que l'existence va devenir difficile en France pour l'ancien Secrétaire des Commandements de l'« Emigré Condé ». Grâce aux liens d'amitié qui l'unissent à Lebrun, le Ministre des Affaires Etrangères, il va pouvoir quitter, la tête haute, le territoire de la République sans risquer d'être pour autant taxé de « suspect d'émigration ». Ce subterfuge, assez fort répandu il y a quelque 13 ans déjà, sous le nom d'« ordre de mission », c'est Grouvelle qui l'inaugure. Et c'est, cette fois du moins, un véritable ordre de mission que celui qu'il se fait délivrer sous forme d'une commission d'Ambassadeur auprès la Cour de Copenhague. Comme on se méfie un peu des capacités de ce diplomate improvisé, les bureaux du Ministère rédigent des « Instructions particulières » qui ne comprennent pas moins de 28 pages in-f° manuscrites (Arch. des Affaires Etrangères, série : Mémoires et Documents Danemark, T. IX, f° 487-500) communiquées au Comité de Salut Public le 7 juin 1793. Ces « Instructions » fort minutieuses jettent un jour tout particulier sur la très réelle hauteur de vue du Ministère des Affaires Etrangères sous la Convention. En même temps le Ministre avise le Roi de Danemark dans une lettre qui débute par « Très haut, Très excellent et Très Puissant Prince » et se termine par des vœux (taisisés d'ailleurs) pour le « bonheur et la prospérité de Votre Majesté ». Le style « sans-culotte » n'est pas article d'exportation ; au reste, le nombre des souverains auprès de qui la République peut accréditer des ambassadeurs est si restreint qu'il importe de ne pas les vexer, quitte à employer des termes qui, à Paris, vous conduiraient droit à l'échafaud.

Grouvelle part donc vers le 15 juin. Il n'arrivera pas à Copenhague avant le 27 août. Nous avons de lui, pendant ce temps, deux lettres et un long mémoire datés du Havre (5 et 15 juillet), puis de Hambourg où il est arrivé le 2 août après *quatorze* jours d'une navigation aussi « pénible que périlleuse ». Il y tombe malade, mais procure tout de même des renseignements utiles sur l'activité des émigrés en Allemagne.

Arrivé à Copenhague, une déception l'attend. Le Ministre des Affaires Etrangères qui pratiquement dirige le royaume — Christian VII est fou — lui fait savoir qu'il l'agrée en tant qu'agent secret, mais que, vis-à-vis des autres puissances, on ne pouvait le présenter en public : audience hebdomadaire, réceptions au Château Royal lui demeurent interdites. Pendant les sept années de son séjour au Danemark, Grouvelle, qui a fini par être présenté officiellement au Roi, remplira consciencieusement sa mission ; ses rapports sont conservés dans sept énormes volumes in-f°, les uns entièrement chiffrés, la plupart écrits en clair, avec quelques lignes chiffrées de temps en temps.

Mais comme on ne peut pas toujours travailler, notre diplomate mène quelques intrigues amoureuses. Celles-ci durent aller assez loin, et il semble bien qu'il y ait même eu quelque promesse de mariage.

En tout cas, ce qui est certain, c'est qu'un jour, ayant été autorisé à passer en France quelques jours de permission, Grouvelle revint marié, et accompagné de sa jeune épouse. Le lendemain on repêchait dans un étang des environs de Copenhague le cadavre de la fille d'un gentilhomme danois.

Le 1^{er} frimaire de l'An VIII, le Ministre des Relations Extérieures annonce à Grouvelle que les Consuls ont l'intention de le nommer ambassadeur à La Haye. Dès la réception de cette lettre, le 19 frimaire (les courriers ne vont pas vite), il fait en hâte ses préparatifs de départ, car la saison s'avance et si le Grand Belt est envahi par les glaces, le voilà forcé de demeurer encore trois mois au Danemark. Dix jours plus tard, il est parti. Il arrive à La Haye... juste pour trouver Sémonville installé dans la place ; il apprend ainsi que les Consuls ont changé d'avis ; il n'a plus qu'à regagner Paris.

A titre de dédommagement, Bonaparte le fait nommer Membre du Tribunal. Il y sera réélu en l'an X.

Ses loisirs vont permettre à Grouvelle de se consacrer de nouveau à la littérature. Une volumineuse « Histoire des Templiers » sera un terrain favorable à une nouvelle floraison de son anticléricalisme ; au lieu d'une simple insinuation, comme au temps de la « Feuille Villageoise », ou d'une courte phrase en incidence insérée dans un de ses mémoires d'ambassadeur, il va pouvoir tout au long y distiller sa haine de l'Eglise.

Son activité est prodigieuse ; il édite les Lettres de Mme de Sévigné en onze volumes avec de nombreuses notes biographiques et historiques. Il édite ensuite les Œuvres de Louis XIV. Jugeant alors son bagage littéraire suffisant, il postule un fauteuil de titulaire à l'Institut dont il est correspondant depuis près de dix ans. Ses concurrents se déchainent ; la presse en de nombreux articles rappelle la scène du 20 janvier 1793. Il était le seul à l'avoir oubliée. Il ne fut pas admis.

Il en conçut un vif chagrin ; c'est à ce chagrin, s'il faut en croire Rabbe, qu'il dut de mourir quelques mois après cet échec, ce qui arriva le 30 septembre 1806. D'après le « Moniteur » du 6 octobre suivant, il mourut d'une maladie inflammatoire : cela est plus vraisemblable. Il mourut chez son ami Drouet, l'ancien héros de Varenne. Ce qui amène la biographie Michaud à le faire mourir à Varenne. Mais depuis le 21 juin 1791, le fils du maître de poste de Sainte-Menehould, qui n'a d'ailleurs jamais habité Varenne, a fait du chemin. Il est devenu sous-préfet de Vitry-le-François. D'où, d'aucuns font mourir Grouvelle dans cette ville. Malheureusement, les recherches effectuées n'ont pas permis de retrouver son acte de décès.

Grouvelle, en mourant, laissait un fils et une fille qui, à des titres divers, firent, eux aussi, parler d'eux.

Nous aurons l'occasion de les retrouver.

Séance du 10 mai 1953

L'AIMABLE M. FORT

par Mlle Dugas

Ce fut un curieux personnage que ce jeune homme rencontré en Espagne par le duc de Bourbon, au cours de l'émigration des Cent-Jours.

Né aux environs de Marseille vers 1783, Pierre-Louis Fort était entré dans la petite histoire en 1807 ; soldat au 27^e régiment de chasseurs à cheval, il s'octroya une semaine de liberté en soustrayant une permission en blanc à son colonel ; il fut tout surpris, en revenant de son escapade, d'apprendre qu'il avait été condamné par contumace à 7 ans de boulet.

Quelques mois après, acquitté, le soldat Fort était promu maréchal des logis-chef ; il passait dans le corps de la gendarmerie ; en 1810, envoyé en Espagne, il devenait secrétaire du commandant de la place de Briviesca, homme de confiance de son chef, comptable du régiment. Mais on ne vit pas de confiance et de sympathie. Fort touchait rarement sa solde, la guerre se prolongeait... le 14 août 1812, le pacifique jeune maréchal des logis-chef s'en fut... emportant la caisse ; comme il était scrupuleux, il laissait à la place des fonds... empruntés, les titres de diverses créances personnelles qu'il avait à recouvrer à Briviesca.

M. Fort disparut dans les fumées de la guerre ; on l'accusa plus tard d'avoir, dans les rangs espagnols, combattu ses anciens frères d'armes ; ce qui est certain, c'est que bientôt nous le retrouvons comptable... de la province de Burgos, à 2.200 fr. par an. Mais cette occupation ne suffit pas à l'actif garçon : il monte un commerce, « fabrique de la liqueur et même du vin de Bordeaux » ; il a aussi une agence d'affaires ; et il prend femme ; son mariage avec la nièce d'un chanoine espagnol lui ouvre les salons de la bonne bourgeoisie de Burgos.

C'est alors que le duc de Bourbon retiré en Espagne rencontre M. Fort qui lui rend des services et gagne la confiance du bon prince et de ses fidèles... à tel point que le duc, Napoléon étant tombé après Waterloo, propose à Fort de revenir avec lui en France, au titre de secrétaire particulier.

En proie au mal du pays, tenté aussi par l'espérance de larges appointements, le comptable-négociant prend le chemin de Paris. Hélas, le retour dans la patrie est une déception : la fortune des Condés a subi tant d'assauts pendant la Révolution que le secrétaire particulier du prince ne touche que 1.200 fr. par an. Heureusement pour Fort, son maître ne tarde pas à le faire entrer dans l'administration des domaines des Condés, sous la direction de M. Jean-Benoît Lemoigne de Gatigny, ancien officier, ancien fidèle des princes qu'il servait dès 1792 ; autant M. Fort est souple, démonstratif affectueusement empressé, autant M. de Gatigny est grave, raide, impérieux, peu soucieux de plaire ; si peu soucieux qu'il est en fort mauvais termes avec Mme de Feuchères, toute puissante auprès du vieux duc. En dépit de ces différences de caractères et d'éducation, M. de Gatigny et M. Fort s'entendent très bien. M. Fort a de lourdes charges ; il aide sa mère, élève un jeune frère de sa femme ; malgré une augmentation appréciable en 1817 (il touche alors 2.400 fr.) il a, en 1819, 3.000 ou 4.000 fr. de dettes ; son maître et son chef ont encore pitié du gentil petit homme ; le 5 janvier 1819, Fort est nommé Contrôleur de la Comptabilité et des dépenses de la maison de Condé avec un traitement annuel de 4.800 fr. et, le 16 février de la même année, il devient archiviste du prince ; ses deux fonctions lui rapportent 6.000 fr., portés l'année suivante à 8.000 ; seul, M. de Gatigny jouit d'appointements supérieurs. M. Fort est à son zénith ; dans son appartement du Palais-Bourbon qu'il a somptueusement meublé, il donne des soupers, des bals ; on l'a surnommé : « le restaurateur du Palais-Bourbon » ; très élégants, sa femme et lui vont souvent au bal, au spectacle ; la prodigalité du jeune couple inquiète le vieux duc et son entourage qui tous aiment et estiment M. et Mme Fort ; on sait que ceux-ci ont de grosses dettes chez leurs fournisseurs et la dot de Mme Fort pourrait bien être aussi imaginaire que la caravane de Marouf. Cependant, M. Fort se trouve posséder en 1823-24 deux

mille cent francs de rente sur le Grand Livre, une créance de 21 ou 22.000 fr. sur le comte de Rully, gendre du duc de Bourbon, des sommes provenant de quelques prêts, qu'il a faits et... plus de 12.000 fr. de dettes.

L'harmonie est moins douce dans le ménage à la suite de reproches que lui adresse sa femme outragée, M. Fort se frappe la poitrine d'un coup de poignard, la tête à coups de marteau... tout juste assez, semble-t-il, pour attendrir son épouse qui lui arrache ses armes et pardonne. Mais Fort reste nerveux, il fait faire des fausses clefs... pour des rendez-vous amoureux, alléguera-t-il plus tard.

Des motifs d'ordre professionnel troublent aussi le haut personnage de la maison de Condé ; il y a des fuites dans la caisse et M. de Gatigny fait entreprendre la vérification des registres depuis 1819 ; M. Fort confie à M. de Feuchères que le désordre règne dans l'administration. Orages de fonctionariat que personne ne prend très au sérieux.

Soudain, la foudre tombe dans la nuit du 4 au 5 novembre 1824. Le domestique de M. de Gatigny, Wery, surpris en plein sommeil par un coup de rasoir qui manque de lui trancher la carotide, se voit assailli par un individu armé non seulement de ce rasoir, mais d'une épée de deuil et de deux pistolets.

Ce fou furieux demi-nu, c'est le paisible M. Fort, transformé en démon, et qui engage avec Wery une lutte désespérée pour le pauvre domestique sans armes ; Wery est persuadé que l'assassin en veut surtout à son maître et, courageusement, il barre la porte de la chambre de M. de Gatigny. Aux cris des antagonistes, M. de Gatigny s'éveille, M. Dubois, architecte du palais, et son domestique, passent par une fenêtre, délivrent Wery de son adversaire qui s'enfuit ; à travers le Palais-Bourbon, c'est une chasse à l'homme qui s'achève par la disparition de M. Fort ; celui-ci a semé sur tout le théâtre du crime des pièces à conviction irrécusables : débris de ses armes, chemise ensanglantée, clefs de son appartement et de celui de M. de Gatigny. Après une fugue digne d'être contée par V. Hugo, Fort se laisse arrêter sans résistance à Guyancourt, près de Versailles ; il affecte un vif repentir et soutient qu'il ne voulait que pénétrer dans son bureau de travail pour se donner la mort à la suite de chagrins intimes ; c'est en cherchant à le désarmer que Wery s'est blessé. Incarcéré à la Conciergerie, il change bientôt de tactique, adresse à M. de Gatigny une lettre de chantage anonyme où il lui impose une énorme aide pécuniaire... sinon, il l'accusera de malversations. Confiant dans son bon droit, M. de Gatigny remet la lettre au juge d'instruction et laisse le procès suivre son cours.

Les audiences, du 25 au 29 mars 1825, apportent clairement la preuve que Fort, de 1822 à 1824, a détourné 180.000 fr. de la caisse d'administration (180.000 fr. en 1824, c'est environ 36 millions actuels) et qu'il a maquillé les registres de comptabilité pour cacher ses vols. Cependant, mystérieusement protégé (Mme de Feuchères est amie du ménage), il n'est condamné que pour homicide sans préméditation. Envoyé au bague de Brest — à perpétuité — on le retrouve, deux ans plus tard, écrivain du bague, considéré par ses chefs. Là s'arrêtent nos documents ; s'il ne s'est pas évadé, M. Fort a dû se refaire une respectabilité... il était si gentil !

Séance du 7 juin 1953

LES IMPORTANTES DECOUVERTES DE THIVERNY

par M. Durvin

Les fouilles de Thiverny n'ont pas encore révélé tous leurs secrets, mais déjà l'importance des découvertes au point de vue archéologique requiert qu'on s'y arrête assez longuement.

Vers 1920, déjà, une sépulture romaine fut trouvée sur le Petit-Thérain, puis, en 1923, au cours de travaux effectués par la Société des Chemins de fer du Nord, on découvrit une grotte sépulcrale préhistorique néolithique, dans la falaise du plateau de Saint-Leu, entre la cavée dite de la Gaulette où la voie antique franchit le rebord du plateau, et la route qui conduit actuellement vers Thiverny par la Vallée.

Lors des travaux, l'attention des archéologues s'était fixée uniquement sur la grotte sépulcrale. Pourtant, le décapage du sol avait mis à jour une grande abondance de grandes pierres taillées. Mais on ne les remarqua point et elles furent vite enlevées par les habitants pour la construction de leur demeure.

Des fouilles méthodiques furent commencées en 1950 et donnèrent immédiatement d'excellents résultats. On peut dès maintenant reconnaître la succession de plusieurs civilisations depuis le néolithique jusqu'à la période gallo-romaine.

Les chercheurs ont espéré deux gisements de céramique datant de la fin du néolithique, l'un en surface, l'autre sous les fondations d'un mur qui date sans doute de l'époque gallo-romaine, mais qui a été construit en réemployant par endroits du gros appareil taillé à une époque antérieure, et où se manifeste une technique du type gallo-hellénistique.

Il n'est pas encore possible de dater avec précision les tessons découverts qui peuvent être attribués au néolithique supérieur ou peut-être à l'époque celtique. En tout cas, il ne se rencontre parmi eux aucun témoin de la période gallo-romaine ; les poteries auxquelles appartenaient ces tessons avaient été les unes tournées, les autres non ; ces dernières étaient en terre très lourde, extrêmement grossière, dans laquelle on remarque des grains de quartz et parfois des parcelles de coquillages écrasés ; les ustensiles devaient être fort simples et presque cylindriques, à bords droits et sans ornement. Les poteries tournées sont un peu moins épaisses en terre plus fine ; leur barbotine, mieux appliquée, est lisse, de tons variés. Sur un tesson de terre noire on remarque même un très gros progrès : modification dans la forme générale du vase et surtout quelques traces d'un dessin linéaire exécuté avant cuisson à l'aide d'un peigne à deux dents rapprochées.

Une salle souterraine a été mise à jour. On y accédait par un sentier en cavée dont la stratification permet de reconnaître la forme. La descente était assez raide ; il est facile de juger que cette salle était souterraine car les pierres, soigneusement alignées et ravalées à l'intérieur, présentent par contre à l'extérieur un désordre complet qui eut été évité si le mur eut été visible. La construction était donc enterrée. Actuellement le sol de la salle est à plus de 2 mètres au-dessous du niveau général du terrain. Les dimensions intérieures sont celles d'un carré de 5 m. 75 environ de côté ; les murs sont construits en grand appareil. Le seuil, remarquable, est constitué de trois grosses pierres juxtaposées, mais assemblées par des tenons disparus, qui se logeaient dans des trous affectant la forme de queue d'aronde. La porte devait se fermer par un système du type crémone. Vers l'extérieur le seuil comporte un rebord, peu large devant la porte elle-même, mais qui se continue en s'élargissant vers la gauche, au point de former avec la paroi extérieure du mur un petit caniveau qui devait servir à l'écoulement d'une eau qui serait donc venue de l'intérieur.

L'étude du sol de cette salle semblerait permettre l'hypothèse d'un temple à ablutions. Il est constitué de sable dans lequel on remarque des horizons de dépôt calcaire successifs, d'un centimètre à peine d'épaisseur. Ces dépôts seraient le résultat des changements de niveau d'une eau qui envahissait la salle dans laquelle on ne remarque pas la moindre parcelle de dallage.

En déblayant l'intérieur de la salle on y a trouvé des tronçons de colonne lisse, des chapiteaux, une partie de corniche, une base de colonne à deux tores égaux avec gorge et filets.

Dans le mur du côté nord, vers le fond de la salle, on remarque une niche soigneusement creusée au milieu d'une grosse pierre ; l'encadrement a été obtenu d'abord par un dessin à la pointe sèche puis par l'enlèvement de matière tout autour, de façon à obtenir le relief, mais cet encadrement reste quand même, malgré l'apparence, à l'alignement de l'ensemble de la paroi.

Les pierres, même les plus volumineuses, sont assemblées avec tant d'habileté que les joints sont à peine visibles. Aucun ciment ni mortier, mais une simple juxtaposition obtenue en trichant. Les faces qui se font vis-à-vis sont évidées de manière à ne prendre contact que sur leur pourtour, ce qui permet un ajustage plus aisé.

Dans la salle, à gauche en entrant, s'élève un curieux contrefort, de forme trapézoïdale, composé de trois pierres soigneusement travaillées, et engagé dans le mur par un procédé qu'on ne rencontre pas dans les constructions romaines. Pour la construction on a souvent employé des procédés analogues, et l'ouvrier paraissait familiarisé avec la technique de l'appareil trapézoïdal qui est d'origine grecque.

L'ensemble de ces découvertes, extrêmement comparables à celles qui furent faites dans les fouilles du Glanon à Saint-Rémy-de-Provence, incline à penser qu'il s'agit à Thiverny de vestiges de monuments gallo-hellénistiques. Cette base de colonne attique, cette niche qui affecte la forme de la fenêtre grecque, et l'emploi de l'appareil trapézoïdal ne semblent pas pouvoir s'expliquer autrement.

Dès lors, n'est-il pas sérieusement permis de se demander si Thiverny n'est pas la station par laquelle la via Cæsarea construite par Agrippa, pénétrait dans le territoire des Bellovaques. Strabon indique bien que cette voie conduisait « ad oceanum et Bellovacos et Ambianos » ; voie antique suivie par les peuples de l'époque néolithique, puis adoptée par les Grecs au temps des Celtes, sans doute aussi par les Romains au temps de la République et conservée par eux après la soumission gauloise, mais peu à peu supplantée par une autre voie de Lyon à Gesoriacum, raccourcie, ne passant plus par le pays des Bellovaques, mais il est encore trop tôt pour rouvrir ici une discussion ; nos chercheurs possèdent sans doute de nouvelles et importantes données, mais il faut attendre que les fouilles soient plus poussées, à Thiverny comme à Braque.

A peu de distance de la salle souterraine, on a découvert un puits dont l'exploration n'a pas encore été entièrement terminée. Il est très ancien et comporte deux parties d'époques différentes ; la partie supérieure, profonde de 5 mètres, affecte une forme rectangulaire ; à partir de 5 mètres, le puits est rond ; cette modification dut être effectuée à l'époque gallo-romaine. Actuellement le niveau de l'eau atteint environ 1 mètre au-dessus de l'ouverture ronde.

En déblayant le puits qui était entièrement obstrué, on a trouvé, jusqu'à 2 mètres de profondeur, surtout de grosses pierres dont quelques-unes, sculptées, avaient dû servir de corniche à un monument rond de 7 mètres environ de diamètre. Plus bas, le remblai était constitué par de la terre, des pierres plus petites, des morceaux de tuiles à rebord et surtout des morceaux de conduites de fumée ayant appartenu à un hypocauste ; plus bas encore, on rencontre une quantité considérable de crânes d'animaux cornus, cerfs, bœuf ou bovin ; il est possible que ces têtes soient les restes de repas sacrés, ou des offrandes aux divinités païennes dont le culte reprit vigueur au cours du V^e siècle ; le bélier était consacré à Mercure, dieu du commerce, des chemins, des voyages, assimilé à Esus vénéré par les « nautas parisiis » ; au bord d'une route et d'un cours d'eau (le Thérain) cette divinité aurait pu avoir un temple.

On le voit, le sol de Thiverny est riche en vestiges non seulement gallo-romains, mais antérieurs à la conquête romaine. D'autres constructions, de brillants vestiges de civilisation, des objets d'une grande variété et souvent très riches font espérer beaucoup de ces fouilles continuées méthodiquement par des chercheurs éclairés.

A LA COUR DES CONDES

MESSIEURS LES PAGES

par Mlle Dugas

« Les pages » ! A ce nom surgit l'image de charmants lutins uniquement occupés à papillonner auprès des dames, comme le « Chérubin » de Beaumarchais.

Ils furent peut-être cela, mais avant tout et bien plus des élèves-officiers, préparés dès l'adolescence à cette vie militaire qui fut, pendant des siècles, l'impôt écrasant versé à la France par l'aristocratie.

A quinze ans, parfois douze, le page doit savoir obéir ; il est soumis à une hiérarchie qui, depuis le Prince de Condé jusqu'aux « garçons » en passant par le gouverneur et le sous-gouverneur, règle chaque instant de la vie des huit ou neuf adolescents honorés du titre de « page » de Mgr le Prince. Promenades, heures d'études, repas, fréquentations, tout est contrôlé sévèrement. S'ils sont bien nourris, les pages dorment peu : levés à 6 h. 1/2 en été, à 7 heures en hiver, ils se couchent seulement à 11 heures du soir ; leur chambre contient le strict nécessaire (mesure de prudence, car il faut bien souvent les reprendre sur le chapitre de l'ordre) et leur habit, déjà, est un uniforme.

Dès 8 heures du matin, le page est au manège : pendant trois heures il apprendra l'art de bien monter à cheval. Deux fois par semaine, c'est un cours de mathématiques qui remplace le manège. Puis, de 11 heures à 13 heures, classe de danse (on ne parle pas, en ce temps, de gymnastique rythmique). Deux fois par semaine, cours d'écriture de 14 heures à 16 heures ; c'est alors un art que de bien écrire et, d'ailleurs, de futurs officiers doivent pouvoir exprimer clairement leurs ordres.

Enfin, tous les jours, sauf le samedi, les pages font des armes de 16 heures à 20 heures.

On le voit, il ne leur reste guère de temps pour soupirer aux pieds des belles comtesses et si leur instruction est moins littéraire que celle des jeunes bourgeois nourris de Plutarque et de Boileau, ils sont soumis à un rude programme entièrement pratique. En dehors des études, le page doit encore remplir les devoirs de sa charge, faire les courses, accompagner en visites les membres de la famille princière ; de sa bonne conduite et non de ses degrés de noblesse ou de l'ancienneté de service dépendent son avancement et son avenir.

Le gouverneur et ses subordonnés doivent veiller de très près sur la vie morale des pages ; et c'est une lourde tâche, car les pages, comme tous les enfants, ont mille inventions plus ou moins heureuses, il faut leur interdire d'écrire sur les murs et les meubles, de « faire des échanges », de compléter dans les coins, d'aller au café lorsqu'ils sortent, de brimer les « nouveaux », de se lier avec le premier venu, de traîner dans les couloirs ou même en dehors des résidences du Prince... parfois même on surprend un petit voleur en flagrant délit, et c'est alors le renvoi du coupable.

A ces mauvais penchants, le gouverneur doit opposer la force de l'éducation religieuse ; il emmènera régulièrement les pages à la messe, les fera préparer soigneusement à leur première Communion, à la Confirmation ; peut-être l'exemple de la vie chrétienne manque-t-il parfois à la cour des Condé, mais celle-ci donnera tout de même une sainte au monde, la charmante princesse Louise, et c'est en chrétiens que mourront le duc d'Enghien et tant d'autres jeunes gentilshommes de l'armée de Condé, jetés sur les routes de l'exil ; à la dure école des pages on apprend au moins à disparaître en beauté.

On apprend aussi à compter ; les dépenses des pages sont rigoureusement contrôlées et tout gaspillage leur est interdit.

A ces garçons turbulents, il faut aussi apprendre la gentillesse envers le prochain. « Ils se lèveront sans bruit et sans tumulte, surtout lorsque quelques-uns auront dû se coucher tard pour leur service, et eux, en rentrant, se seront couchés sans bruit pour ne pas éveiller les autres. »

Combien de nos contemporains pourraient méditer, lorsqu'ils rentrent tard du cinéma, cette recommandation du Prince de Condé ! Mais le 1^{er} juin 1791, MM. d'Auteuil, Desrotour et d'Hauteville, derniers pages de la maison de Condé, sont réformés avec 400 livres de gratification et promesse d'être placés suivant les circonstances.

Fidèles à leurs maîtres, les d'Auteuil reviendront à Chantilly avec eux... vingt-cinq ans plus tard ; dans l'entr'acte, un monde s'est écroulé.

UN MOINE DE CHAALIS :
GUILLAUME DE DIGULLEVILLE

par le Docteur Dautheuil

C'est un chapitre inconnu de l'histoire de Châalis que M. E. Faral nous fait connaître par la voix du Docteur Dautheuil. Guillaume de Digulleville, poète et moine de Châalis, naquit en 1295, à Digulleville, petit village du Cotentin, situé près du cap de la Hague, où, du moins, sa famille était de ce pays, car il n'existait alors que des noms d'origine régionale et point de noms de famille.

A vrai dire, tout ce que l'on sait sur l'entourage de Guillaume, c'est que son père se nommait Thomas.

On ignore où le futur moine fit ses études, qui paraissent avoir été assez profondes ; sans doute dans une des écoles de Paris, car il maniait aisément le latin, connaissait la scolastique et la théologie.

Les plaisirs du monde le séduisirent-ils dans sa jeunesse ? Il semble l'avouer dans un de ses poèmes, mais peut-être est-ce là scrupules d'une âme pieuse.

Guillaume entre en religion vers 1316, à l'âge de 21 ans et, s'il faut en croire ses poèmes, il ne quittera jamais l'abbaye de Châalis, où il entre sous le gouvernement de l'abbé Jacques de Thérines. Dans cette belle retraite, le bon moine coulera des jours qui ne seront pas sans cesse heureux, mais qui ne laisseront guère de traces dans l'histoire de Châalis. Il semble que Guillaume fut en butte à des tracasseries pénibles, dont son poème « Le Pèlerinage de la Vie Humaine » laisse percevoir quelques échos ; peut-être a-t-il cherché à lutter contre le relâchement de la discipline dans l'abbaye ; selon certains historiens il aurait rempli les fonctions de prieur, ce qui expliquerait assez bien la jalousie et les révoltes d'autres moines, qui pourraient bien avoir employé jusqu'à la diffamation contre le pauvre Guillaume.

Celui-ci se console par sa pieuse poésie ; après le « Pèlerinage de la Vie Humaine » (1330-1331), il compose « Le Pèlerinage de l'Âme » entre 1355 et 1358, « Le Pèlerinage de Jésus-Christ », en 1358.

Est-ce en cette année 1358 que le moine Guillaume de Digulleville achève son propre pèlerinage en ce monde ? Désormais, il se tait.

Outre ses grands poèmes religieux, le bon moine laissait quelques œuvres en latin et un roman allégorique, « Le Roman de la Fleur de Lys », intéressant parce qu'il nous montre en cette âme dévote un patriote qui, dans la grande tempête de la guerre de Cent Ans, reste fidèle à son roi et à sa patrie vaincue.

Séance du 11 octobre 1953

PHILIPPE-ANTOINE GROUVELLE (1758-1806)

par le Docteur R. Bénard

Epilogue

Le docteur Bénard avait commencé au début de l'année la biographie de ce curieux personnage, fils d'un orfèvre parisien, clerc de notaire en rupture d'étude, secrétaire des commandements du Prince de Condé, fabricant de petits vers galants et fades dans l'« Almanach des Muses », auteur d'ouvrages dramatiques dont la première représentation fut en même temps la dernière, Grouvelle laisse son maître partir en émigration et se jette à corps perdu dans la Révolution. Rédacteur de la « Feuille Villageoise », c'est par lui que l'esprit révolutionnaire s'est répandu dans les campagnes. Secrétaire du Comité Exécutif provisoire, c'est lui qui a lu à Louis XVI l'arrêt qui le condamnait à mort. Ambassadeur de France à Copenhague de 1792 à 1800, membre du Corps législatif à cette date, il échoue à l'Institut en 1803, un concurrent ayant opportunément rappelé son rôle au 20 janvier 1793. Il est alors d'une prodigieuse fécondité : Une

« Histoire des Templiers » que le « Moniteur » du 6 octobre 1806 juge « remarquable par l'impartialité qui y règne » et qui brille souvent par un anticléricalisme farouche ; une édition des « Lettres de Madame de Sévigné » en onze volumes et les œuvres de Louis XIV en six volumes. Il meurt en quelques jours le 30 septembre 1806, à Varennes (Seine-et-Oise), où il habitait.

C'est des enfants de Grouvelle que le conférencier parle aujourd'hui.

Alors qu'il était ambassadeur au Danemark, Grouvelle avait épousé à Paris, le 28 thermidor an VI, Angéline-Claude-Pauline Darcet. Celle-ci, née à Paris (Saint-Sulpice, le 21 mai 1780) était par sa mère, Françoise-Julie Rouelle, la petite-fille du grand chimiste Guillaume-François Rouelle (1703-1770). Membre de l'Académie des Sciences et l'un des maîtres de Lavoisier. Quant à son père, Jean Darcet (1725-1801), docteur-régent de la Faculté de Paris, professeur de chimie au Collège de France, il fut également membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Institut après sa réorganisation et membre du Sénat dès sa création en l'an VII. De ce mariage naquirent deux enfants : Philippe vit le jour à Copenhague le 8 fructidor an VII. Laure naquit à Paris deux ans plus tard, 2, rue du Pont-de-Lodi (XI^e), le 14 nivôse an X. Ils avaient donc respectivement 7 ans et 4 ans et demi à la mort de leur père.

Philippe suivit d'abord la voie tracée par son grand-père et son bisaïeul et apprit la chimie à l'école du baron Thénard. Après un séjour de six ans à Metz (1823-1829) où il aurait joué un certain rôle politique, il revient à Paris où il se consacre uniquement à l'industrie comme ingénieur. De toutes ses inventions, celle qui lui fit le plus d'honneur, c'est un procédé de chauffage central par la vapeur et l'eau chaude combinées, qui fut appliqué pour la première fois à la prison de Mazas et fit longtemps l'admiration des spécialistes. Il mourut à Paris le 30 mai 1866.

Laure Grouvelle est beaucoup plus connue. Une charité à toute épreuve jointe à une exaltation véritablement morbide et des convictions politiques terroristes expliquent toute la vie de cette malheureuse femme. Affiliée à la « Société des Droits de l'Homme » qui se réclamait de Robespierre, elle clame à tout venant que Morey et Pépin, les complices de Fieschi, étaient innocents, qu'Alibaud, qui a tiré sur le Roi était un héros. Elle garde chez elle les reliques de ces « martyrs ». Finalement elle est impliquée dans une nouvelle affaire de machine infernale, en 1837, et malgré une défense éloquent de Jules Favre, elle est condamnée à cinq ans de détention. Emprisonnée d'abord à Clairvaux, elle manifeste des signes de dérangements psychiques qui la font transférer à Montpellier. C'est dans cette prison que l'a rencontrée Madame Lafarge. Sa folie devient maintenant évidente, on la transporte à l'asile d'aliénés de Tours.

Le 24 mai 1843, les cinq années de sa peine sont écoulées. Mais il ne saurait être question de la rendre à la société, elle meurt à l'asile le 21 décembre 1845.

L'accusé principal, Huber, avait été condamné, lui, à la détention perpétuelle. Il fut libéré par la Révolution de 1848. Il fut d'abord considéré comme un martyr. Une note trouvée dans les archives de la police et produite au procès de Raspail en 1849, montra qu'il s'agissait d'un mouchard, l'affaire de 1838 n'était qu'un complot de police monté de toutes pièces pour se débarrasser de Laure Grouvelle.

Quant à sa malheureuse mère, elle ne survécut que trois mois à sa fille. Elle mourut 1, impasse Longue-Avoine, à Paris (XII^e), le 21 mars 1846.

Séance du 8 novembre 1953

LE SEMINAIRE DE SENLIS

par le Docteur Dautheuil

Se basant sur les documents qu'il a recueillis patiemment, rassemblant les débris respectables des anciennes bibliothèques ecclésiastiques de Senlis, le conférencier retrace l'histoire des séminaires de la ville.

Si le séminaire de Senlis se forme en 1640, faut-il penser qu'il n'y avait rien auparavant pour préparer les enfants et les jeunes gens à devenir prêtres séculiers ?

Ce furent d'abord les monastères qui se chargèrent de cette mission, à l'aide d'écoles annexées aux plus célèbres d'entre eux, selon les principes de Saint-Jérôme. Sous Charlemagne, l'abbaye de Fleury-sur-Loire eut jusqu'à 2.000 élèves ; mais les prototypes des séminaires étaient plutôt les écoles cathédrales annexées à la plupart des évêchés.

Le directeur en était généralement un chanoine qui portait le titre d'écolâtre ou de scolastique. Les choses durèrent ainsi jusqu'au concile de Trente. Mais dès 1124, une bulle du Pape Honoré II mentionne en l'abbaye de Saint-Vincent des « scholares ». Senlis avait donc, à cette époque, une école, embryon de séminaire. En 1535, sous Guillaume Thibaud, premier abbé commendataire, on fait le partage des biens du monastère. Les moines reçoivent pour leur part un revenu de 1.300 livres pour l'entretien de 12 religieux et d'un maître des novices ; ces novices constituaient un séminaire de moines.

En 1563, le Concile de Trente prescrivit aux évêques de faire installer, près de leur évêché, un séminaire où les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce étudieraient la grammaire, l'écriture sainte, les homélies des Pères, le rituel et le chant. Il était enjoint aux évêques de fournir les fonds nécessaires en détachant des biens diocésains un certain nombre de bénéfices ; la plupart des évêques montrèrent si peu d'empressement à obéir qu'en 1565 un arrêt du Parlement de Paris est promulgué pour forcer l'évêque de Senlis (Pierre Chevalier), à céder une prébende de Notre-Dame pour le principal du collège (le collège de Senlis qui existait depuis 1423, tenait donc lieu de séminaire).

« Le collège que les religieux de Saint-Vincent établirent dans leur abbaye est postérieur d'une cinquantaine d'années, ajoute le chanoine Magne, il tint lieu, lui aussi, de séminaire et nous allons voir que Monseigneur de la Rochefoucauld qui fit tant pour le rétablissement du culte en France après les troubles de la Ligue, qui était évêque à Senlis et à Paris ne pouvait concevoir pour sa ville épiscopale un autre séminaire que celui de l'abbaye de Saint-Vincent ; il semble pourtant, d'après le programme d'éducation que le P. Faure soumit au cardinal de la Rochefoucauld, qu'il entendait fonder plutôt un collège religieux, à la rigueur un petit séminaire, mais pas un grand séminaire, de la manière dont nous le concevons. Bientôt cependant, le P. Faure réalisa son premier dessein, celui de créer des séminaires destinés à former des religieux, il ne s'y détermina que sur le conseil de son ami Mollé et après avoir soumis son intention au cardinal de la Rochefoucauld qui l'approuva. Un premier séminaire fut donc créé en 1626 à Saint-Vincent de Senlis, il s'agit bien ici d'un petit séminaire de jeunes enfants qu'on préparait en vue du noviciat, celui-ci tenant lieu de grand séminaire.

En 1636, l'année de Corbie, les enfants du séminaire furent dispersés par crainte d'une attaque des Espagnols sur Senlis ; conduits à Paris les uns furent hébergés à Sainte-Geneviève, les autres à Sainte-Catherine ; on dut attendre que toute menace de péril fut passée pour que le P. Faure obtint du roi, qui passait à Senlis (18 septembre 1636) le rétablissement du séminaire. Ce séminaire de Saint-Vincent, le seul en 1636 fut renforcé vers 1640 par un séminaire de missionnaires établi en l'église Sainte-Geneviève de Senlis puis transporté à Baron en 1654 pour éviter toute discussion avec la municipalité de Senlis qui s'opposait à l'achat, par le Clergé, d'un trop grand nombre de maisons d'habitation ; en 1664 seulement la commune consentit à laisser le séminaire revenir de Baron à Senlis, (à la condition de démolir le moins qu'il sera possible de maisons et de n'imiter point les autres

communautés religieuses), on ignore où le séminaire fut alors établi. Ce qui est certain, c'est que les jeunes Senlisiens ne durent pas manquer de professeurs entre 1676 et 1690, car la ville, outre les écoles primaires comprenait l'ancien séminaire de Saint-Vincent, (qui n'était plus en réalité qu'un collège libre) et le séminaire des missionnaires auquel était adjoint un collège dont l'existence fut d'ailleurs fort orageuse, la municipalité contestant aux Pères missionnaires le droit de tenir une maison d'enseignement, d'où procès digne de la plume de Boileau.

Jusqu'au début du XVII^e siècle, le séminaire fut dirigé par les prêtres de la congrégation du Saint-Sacrement, ces prêtres missionnaires venus de Valence à Senlis en 1640, comme nous l'avons vu. En 1700, l'évêque de Senlis (Chamillard ou Sanguin) manifesta l'intention de réorganiser le séminaire en le confiant aux Pères de l'Oratoire, ce furent les Eudistes, déjà connus en Normandie et en Bretagne qui vinrent en janvier 1709 et prirent non seulement la direction du séminaire mais la cure des paroisses alors réunies de Saint-Pierre et de Saint-Hilaire.

(à suivre)

DOMINIQUE JACQUES, DE SAINT-JACQUES

par Mlle Dugas

Alors que la grande Histoire retrace la vie des chefs d'Etat, des personnages illustres, il est intéressant de se pencher sur l'existence des humbles qui vécurent autour de ces « étoiles » et parfois exercèrent une influence occulte, mais réelle.

C'est le 16 janvier 1761, que naquit, à Châtel-sur-Moselle, dans les Vosges, Dominique Jacques, fils d'un huissier au bailliage de Châtel et descendant d'une vieille famille de la moyenne bourgeoisie. Les Jacques étaient d'Eglise ou fonctionnaires, Dominique devint suppléant au tribunal de Rambervillers tandis que son frère aîné entra dans les Ordres.

La Révolution vint bouleverser les destinées de cette paisible famille ; sur la dénonciation (à quel sujet ? on l'ignore) de cousins, les parents furent emprisonnés, l'abbé dépouillé de ses modestes biens, Dominique émigra. En 1791, le jeune magistrat faisait partie de la coalition des gentilshommes de Champagne et de Lorraine, il entra en mars 1792, comme sous-lieutenant de cavalerie dans la légion de Mirabeau, fut blessé en 1793 et en 1796, devint lieutenant et capitaine en 1799.

La dissolution de l'armée de Condé, en 1801, laissa Jacques fort désemparé ; ses parents étaient morts, sa famille désunie, ruinée ; un monde nouveau s'élevait où les fidèles de l'ancienne monarchie ne pouvaient trouver place qu'au prix d'un reniement. Jacques préféra l'exil ; d'ailleurs, le duc d'Enghien qui le connaissait et l'estimait venait de lui proposer un poste honorable sinon lucratif : celui de « Secrétaire de ses Commandements », il s'agissait en somme d'être l'homme de confiance du Prince, en remplacement du dévoué Antheaume de Surval que ses devoirs de famille rappelaient en France.

Ce rôle, Jacques allait le jouer avec une fidélité à toute épreuve, des jours paisibles d'Ettenheim à la prison.

La correspondance du duc d'Enghien et de Jacques à l'occasion de quelques voyages de l'un ou de l'autre nous montre l'amitié presque fraternelle qui unit les deux jeunes hommes ; la chasse, le jardinage, de petites excursions, occupent leur vie qu'embellit le sourire de la princesse Charlotte de Rohan, la femme élue du Prince.

A l'horizon monte un orage que les trois rêveurs ne voient pas venir. Le vieux prince de Condé, retiré en Angleterre, s'inquiète des menées de Bonaparte.

« Vous êtes bien près des frontières, écrit-il, prenez garde à vous !
« Ne négligez aucune précaution pour être averti à temps et faire
« votre retraite en sûreté au cas qu'il passât par la tête du Premier
« Consul de vous faire enlever. N'allez pas croire qu'il y a du courage
« à tout braver à cet égard... »

Fort de son innocence, le duc d'Enghien ne change rien à sa manière de vivre. Pourtant un jour de février 1804, un des aubergistes d'Ettenheim vient trouver Jacques et lui fait d'inquiétantes révélations : un hôte inconnu est venu à l'auberge, a posé des tas de questions sur l'entourage du prince, on l'a vu prendre des notes... L'hôtelier qui a conscience d'avoir trop parlé est consterné ; Jacques reconnaît le signalement de l'individu : celui-ci est déjà venu rôder sur les lieux.

Prévenu par son secrétaire, le duc hausse les épaules en riant :

— Vous croyez donc que cet homme est un sorcier ?

— Non, Monseigneur, mais je crois que c'est un revenant.

De toutes parts, les avertissements parviennent ; sur les instances de la princesse Charlotte, le duc prend enfin des dispositions pour se retirer dans le territoire de Brisgau. Les séides du premier consul devançant le départ de leur proie ; on connaît les faits : le 15 mars 1804 au petit jour, le duc d'Enghien est enlevé d'Ettenheim au mépris de toutes les lois. Jacques malade insiste pour être joint aux fidèles qui partagent la captivité du prince. Dans la prison de Strasbourg, il recueille les dernières volontés de son maître qui lui recommande de veiller sur la princesse Charlotte et lui fait connaître le sens de son testament, saisi par la police de Bonaparte et jamais retrouvé. Jacques fait serment d'obéir sans se laisser arrêter par aucune considération. Le lendemain ils sont séparés, le duc d'Enghien mourra assassiné à Vincennes, le 21 mars. Jacques emmené à Paris doit y subir 8 mois de prison et de contrainte morale, il résiste à la police qui veut l'obliger à accuser le prince de complot contre le premier consul : il n'a jamais vu de papiers compromettants pour son maître et ne fut qu'un ignorant ignorant de la politique.

Nous avons déjà vu l'odyssée de ce petit fonctionnaire vosgien jeté par la Révolution sur les traces de l'armée des Emigrés puis devenu secrétaire particulier du duc d'Enghien ; arrêté à Ettenheim en même temps que son maître, dépositaire des dernières volontés du Prince, Jacques est amené à Paris où il passe 8 mois au secret sans que ses amis connaissent le lieu de sa détention ; au mois de Septembre 1804, seulement, la princesse Charlotte de Rohan reçoit une lettre rassurante : aucun chef d'accusation n'a pu être retenu contre Jacques et, deux mois plus tard, il est mis en liberté avec ordre de se tenir à 30 lieues hors des frontières de France. Malade, sans ressources, le pauvre émigré espère quelque temps être appelé auprès du duc de Bourbon en qualité de secrétaire, mais le duc ne peut trouver la force de révoquer celui qui fut l'alter ego de son fils ; faiblesse compréhensible, pourtant bien cruelle pour Jacques, qui va trainer dix ans de misère en exil. Après un séjour à Paris où il a vainement tenté de récupérer le testament de son maître, Jacques retourne tristement à Ettenheim où la princesse Charlotte, pour le secourir discrètement, lui a demandé de s'occuper de ses intérêts. Lorsque la princesse, fuyant l'approche des armées de Bonaparte, quitte Ettenheim pour ce refuge à Linz, puis à Presbourg, Jacques la suit. N'a-t-il pas juré à son prince de protéger la malheureuse jeune femme ? Après un séjour de trois années en Hongrie où « il serait mort de misère sans le secours de la princesse de Lorraine », Jacques séjourne de nouveau à Ettenheim quand la première Restauration lui ouvre enfin la frontière de France. Devenu, avec un traitement de 3.000 francs par an, secrétaire du duc de Bourbon, Jacques, pendant les 100 jours, accompagne son maître en Espagne, s'y fait voler ses maigres biens et revient en France tandis que son maître se retire en Angleterre pour n'en revenir qu'après la mort du vieux prince de Condé. Privé de son fils, séparé de sa fille, la princesse Louise, par la cloture conventionnelle du Temple, sans autre famille auprès de lui que sa petite fille légitimée la comtesse de Rully, le prince semble reporter sur l'ancien secrétaire du duc d'Enghien la tendresse maladroitement mais réelle qu'il portait jadis à son petit-fils ; il veille sur la santé de Jacques, l'emmène à Chantilly quand il le trouve déprimé, nerveux ; cette cour des Condés finissants est un peu un hôpital ; princes et familiers vivront tous très âgés mais trainant perpétuellement les cicatrices mal fermées de toutes les blessures que 25 ans de misères ont infligées à leurs corps et à leurs âmes : le chevalier de Contye, Jacques et M. de Gatigny sont les chefs désignés des derniers fidèles qui luttent héroïquement pour relever la fortune

des Condés, reconstituer le domaine de Chantilly, rendre au lointain duc de Bourbon le goût de vivre bravement, le courage de rompre les liens indignes qui le retiennent loin de son vieux père. Les lettres de Jacques à son maître font revivre l'époque ardente de la Restauration les petites intrigues du Palais-Bourbon, les craintes des émigrés que les restrictions financières du gouvernement privent d'une partie de leur traitement. Jacques se démène pour défendre les droits de ses vieux compagnons d'émigration ; Jacques, ou plutôt le « baron Saint-Jacques », car il est anobli le 11 juin 1816 par lettre-patente du roi et doté d'armoiries compliquées comme un puzzle ou un rébus, destinées à rappeler sa fidélité à grand renfort de chien, de chaînes, de lys et d'astres ; très romantique !

A ces distinctions tout honorifiques, le prince de Condé ajoute souvent des gratifications et mille attentions ; c'est l'âge d'or pour Jacques.

La mort du vieux prince et le retour du duc de Bourbon flanqué de Mme de Feuchères mettent fin à cette éclaircie dans le mélancolique destin de Jacques. Alors que la princesse Charlotte de Rohan n'a jamais rien obtenu de ce que le duc d'Enghien voulait lui léguer, la petite servante de l'île de Wight trône au palais-Bourbon et y installe son encombrante famille ; elle n'a de cesse qu'après avoir éloigné du malheureux duc de Bourbon des derniers fidèles qui entouraient encore celui-ci ; en automne 1827, c'est le tour de Jacques ; poussé à bout par les manœuvres de la favorite, il se querelle avec le duc, donne sa démission de secrétaire des Commandements mais implore vainement la permission de rester au Palais-Bourbon ; tout en feignant la grandeur d'âme, Mme de Feuchères obtint que le duc exile définitivement Jacques après 37 ans de bons et loyaux services fort mal rétribués.

« Retirez-vous dans votre famille, a dit le vieux Condé, mais Jacques n'a plus de famille, la Révolution a dispersé ou dressé les uns contre les autres ceux qui portent encore son nom à Châtel-sur-Mozelle, à Saint-Dié, Jacques reste donc à Paris, où du moins lui restent des amis où, souvent les Antheaume viennent le chercher pour un séjour à Chantilly. Malade, Jacques ne « veut pas mourir », lui qui, tant de fois, osa braver la mort et la souffrance. Et il meurt subitement, le 27 avril 1839, en apprenant que ses légataires, trop pressés, ont convoqué le notaire ; « pauvre Jacques », si désintéressé ! Il était écrit que les testaments joueraient un rôle tragique dans son existence et sa fin.

Séance du dimanche 13 décembre 1953

UNE DYNASTIE DE REGISSEURS

« Les Antheaume »

par Mlle Dugas

Bien que le plus connu des Antheaume soit André-Joseph, homme de confiance du prince de Condé pendant les dernières années du XVIII^e siècle et premier maire de Chantilly, c'est en réalité toute une dynastie qui ne compte pas moins de quatre régisseurs du même nom, sans faire mention des alliés également serviteurs des Condé.

D'une très ancienne famille éparpillée entre Paris et Chantilly, les Antheaume sont laboureurs ou fonctionnaires, riches ou pauvres, mais tous également honorables.

En 1749, Hugues Antheaume le jeune est notaire et tabellion de la baronnie d'Ecouen, Villiers-le-Bel et dépendances. Hugues d'Antheaume l'aîné exerce les fonctions de procureur en la prévosté d'Ecouen, il a épousé Nicole Jeanne Bénard et en a au moins trois enfants : une fille, Marie-Jeanne et deux fils, dont Hugues II, qui lui succédera dans ses charges ; en effet, depuis 1761, Hugues I^{er} est receveur des domaines de Chantilly et il exercera ces fonctions jusqu'en 1770 ; propriétaire de jardins, de vergers, il arrondit le bien de famille et laisse peu de traces dans l'histoire régionale.

Son fils, Hugues II, nous apparaît beaucoup plus nettement grâce aux archives de Chantilly. Depuis 1745, il est directeur du bureau de

la Poste d'Ecouen et vers le même temps, il a épousé Marie-Anne Genty dont il a trois enfants : Marie-Anne, André-Joseph et une fille qui signe N.G. ou N.J., peut-être Nicole-Jeanne comme sa grand-mère paternelle.

Receveur de la manse abbatiale de Rebais, régisseur des biens, droits et revenus ordinaires et extraordinaires fixes et casuels du duché d'Enghien, la baronnie d'Ecouen, la chatellenie de Chantilly, les seigneuries de Coye, Chaumontel, Luzarches (pour moitié, l'autre appartenant au président Nolé), Verneuil-sur-Oise et dépendances, Hugues Antheaume est un homme occupé, toujours sur les routes, défendant activement les intérêts de son maître et les siens propres.

Les archives du musée Condé possèdent un document précieux, non seulement pour l'histoire de la famille Antheaume, mais encore pour l'étude de la Société au déclin de l'Ancien Régime ; déclin que rien ne semble présager en ces quelques 200 pages de copies des lettres de Hugues Antheaume II, de 1780 à 1783, le vieillard note jour par jour toutes les lettres intimes ou d'affaires qu'il écrit à ses nombreux correspondants ; l'ensemble pourrait porter en sous-titre « portrait d'un bourgeois d'autrefois et de toujours par lui-même » ; fonctionnaire mécontent de la médiocrité de son traitement, laborieux et un peu tatillon, soignant son jardin et toujours en quête d'une voiture idéale « pour le travail et le sport », dirions-nous en style moderne, volontiers sentencieux, naïvement vaniteux et enchanté quand le « comte du Nord » (le tzar de Russie), de passage à Chantilly, lui « parle amicalement », tel apparaît Hugues Antheaume ; dernier trait : il se moque des médecins et file doux devant sa femme. Sa plus grande joie est de voir son fils et son gendre se créer une belle situation.

André-Joseph Antheaume, avocat au Parlement, est procureur fiscal général des chatellenies et gruerie de Chantilly quand, le 11 septembre 1777 il épouse Marie-Denise-Emilie Bourgeois, fille du principal concierge du château de Chantilly. Deux filles charment bientôt le nouveau foyer : Marie-Emilie, née le 3 juillet 1778, et Aglaé, née le 3 mars 1781.

Depuis le 12 juillet 1780, André Antheaume joint à sa charge de procureur fiscal celle de directeur et administrateur de l'hôpital de Chantilly ; le 24 juillet 1781, il acquiert de Mme Gravain les bâtiments, secret et fournitures de la manufacture de porcelaine de Chantilly, moyennant la somme de 70.000 l. et à la charge de payer à S.A.S. Mgr le Prince de Condé 150 l. de cens et rente, annuellement, au premier jour d'octobre.

Antheaume se sentait fatigué, il aspirait à une demi-retraite ; le 9 avril 1782, il peut annoncer à ses correspondants :

« Mon fils vous ayant donné avis que S.A.S. Mgr le Prince de Condé avait bien voulu, sur la démission que j'ai faite en ses mains, lui donner la place de régisseur et receveur de ses domaines et bois, je vous préviens que S.A.S., par suite de ses bontés pour moi, m'a envoyé hier un brevet d'inspecteur de ses domaines et bois dans les terres et seigneuries que je régissais pour lui. »

La dernière lettre de Hugues Antheaume est datée du 17 octobre 1783 ; très malade, il recommande au curé d'Ecouen un jeune garçon qu'il a fait élever et instruire à Rebais ; la lettre est inachevée, mais ces quelques lignes d'un ouvrage consacré à Ecouen nous complètent le sens du registre :

« La dernière inhumation faite dans l'église d'Ecouen fut celle de Hugues Antheaume, régisseur des domaines du prince de Condé, en 1783. On lisait son épitaphe près de la porte du clocher. »

Malgré son labeur acharné, le vieil Antheaume laissait à sa famille une situation quelque peu embarrassée ; il fallait avancer beaucoup d'argent dans la carrière de régisseur et ce ne fut que le 1^{er} septembre 1784 que le Conseil d'Administration du Prince de Condé donna ordre de rembourser 3.314 livres à la veuve et aux héritiers de Hugues Antheaume.

Quant au bureau de poste d'Ecouen, il fut dirigé au moins jusqu'en 1792 par la veuve et sans doute la fille célibataire de Hugues Antheaume ; le dernier compte signé par Mme veuve Antheaume est daté du 27 août 1793 ; en pleine Terreur ; ainsi le « directoire des

postes de la République » livrait ses bureaux à des familles d'émigrés : s'il y eut des « fuites », n'en soyons pas surpris.

Antheaume père jouissait à bail, moyennant 1.025 livres par an, des cens et rentes des seigneuries d'Ecouen, Mesnil-Aubry, Villiers-le-Bel, Granville et le Plessis assos, y compris le droit d'affranchissement du four banal d'Ecouen et le produit d'environ 5 arpents de terre reués au domaine de ces mêmes seigneuries, « André-Joseph Antheaume ne pouvant avoir le même abonnement, parce que, n'étant pas sur les lieux mêmes il lui serait impossible de s'y livrer à une recette aussi minutieuse que multipliée... » Le Conseil l'autorisa à passer pour et au nom de S.A.S. un bail au profit du sieur Denis-Augustin Antheaume, un parent. Lui, conservait la régie de Chantilly et Enghien... il allait avoir bien assez d'ouvrage avec l'orage social qui montait à l'horizon.

UNE TENTATIVE D'ENLEVEMENT AU XVIII^e SIECLE A PARIS

par le Docteur René Bénard

François Mauriac imagine qu'un jeune Anglais de passage dans notre pays regrette de ne pas être « le magicien » Asmodius qui soulevait le toit des maisons pour voir ce qui se passait dedans ».

Grâce aux papiers du lieutenant de police, conservés dans les archives de la Bastille, à la Bibliothèque de l' Arsenal, en y adjoignant quelque prospection dans la Correspondance diplomatique au Ministère des Affaires Etrangères, dans les registres de la Chambre des Comptes aux Archives Nationales, à l'Etat-Civil reconstitué aux Archives de la Seine et à l'Etat-Civil des Registres paroissiaux de Senlis de 1539 à 1792, conservés à la Mairie de Senlis, il nous devient aussi facile de nous promener dans l'**Hôtel du Château d'Or**, à Senlis en 1751 que si rendus invisibles par un anneau magique nous avions assisté en témoin muet à toute la scène que nous allons raconter.

L'Annuaire Diplomatique pour 1953 nous apprend que 76 pays sont représentés auprès du Gouvernement de la République; l'Almanach Royal de 1751 nous apprend que le roi Louis XV voit accrédités auprès de lui 22 souverains. Parmi ceux-ci, près de la moitié — exactement 9 — résident dans la péninsule italique — Puissants états, comme le Saint-Siège ou la SÉNÉNISSIME République de Venise; états de médiocre importance comme les Deux-Siciles, la Sardaigne, Gênes ou la Toscane — états microscopiques, tels Guastalla ou Modène. Modène, qui a la superficie du Département actuel de la Haute-Loire, 78^e département en importance territoriale, est régi par François, maire d'Este-Modène, qui a épousé, en 1719, l'une des filles du Régent, Philippe d'Orléans, c'est Charlotte Aglaé, née en 1700, dont les amours avec le duc de Richelieu sont restées célèbres et que malgré tout son parti pris d'indulgence, André de Maricourt ne peut laver de la réputation de débauchée qui reste attachée à son nom. Le ménage marche très mal; après avoir passé à Modène juste le temps nécessaire pour donner au duc deux héritiers mâles, elle regagne Versailles et refuse catégoriquement de rallier son duché : source de tous les tracas pour des Ambassadeurs.

En 1740, le Ministre des Affaires Etrangères de Louis XV, Amelot de Chailou fait connaître au Duc de Modène que son Ministre Plénipotentiaire, Romani, tient dans son hôtel de la rue St-Thomas du Louvre, un tripot et une maison de rendez-vous, il demande impérieusement son rappel. Civia des Forges se trouve là, à point nommé, pour lui succéder.

Jacques, Antoine Bernard Civia, est né en Piémont, près de No-varre, le 13 novembre 1704. En 1732, il est venu s'établir comme banquier à Paris, et s'est fait naturaliser Français le 11 mars 1734; il se fait recevoir secrétaire du Roi, trois mois plus tard. Comme il a des sentiments de famille, il fait venir de Milan un sien neveu de 17 ans pour l'initier à la banque. Cet essai ne réussit guère, car le jeune homme se montre à la fois voleur et débauché. Une lettre de cachet va, pendant 6 mois, à Saint-Lazare, le mettre à même de réfléchir et peut-être de s'amender. Comme ambassadeur Civia des Forges n'est pas accablé de besogne. De sa longue correspondance diplomatique

conservée aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, et qui va de 1740 à 1758, il résulte que deux fois seulement il a pu avoir l'occasion de faire quelque chose : c'est en 1748, lorsqu'il s'en va défendre les intérêts de son maître au Congrès d'Aix-la-Chapelle, c'est en 1755 lorsque la France et l'Empire tentent chacun de son côté d'arracher un traité d'alliance à François III, duc de Modène.

Le reste du temps, il est de loisir. Il fréquente la Cour : à Versailles en hiver; à Compiègne, lorsque celle-ci y prend ses quartiers d'été. Il est allé à Compiègne en août 1750, voir le ministre Puysieux. Il va y retourner en juin 1751; il est accompagné cette fois de son collègue, le baron de Grevenbrock, ministre plénipotentiaire de l'Electeur Palatin. Or celui-ci a pour secrétaire un jeune garçon de 21 ans qui se nomme Charles David et dont le père tient une auberge à Senlis, le **Château d'Or**. C'est donc au **Château d'Or** qu'on a décidé de passer la nuit.

La famille David est très ancienne à Senlis. On y est, de père en fils, et cela depuis au moins l'an 1500, tailleur de pierre à Villevert. Seul Charles David, après six générations, a dérogé à la règle. D'abord boucher, puis pâtissier, il a acheté en 1738 l'**Hôtellerie du Châtelet**, rue de la Treille; cet hôtel est connu sous ce nom depuis le XV^e siècle au moins, David l'aménage, le répare et le baptise en 1745 le **Château d'Or**; de sa femme, Madeleine Housse, il a dix enfants dont l'aîné, Charles, qui va lui procurer cette riche clientèle et la quatrième, Charlotte, âgée de 15 ans et demi, qui va lui procurer, elle, bien des soucis.

L'ambassadeur de Modène qui, depuis 1748, est devenu Comte de Manzone, est ébloui. On a beau avoir près de la cinquantaine — « *Ae daemone meridiano, libera nos, Domine* » — être marié et père de famille, on se laisse prendre à la fraîcheur d'une fille de 15 ans qui, nous dit le policier qui relate le fait « est d'une figure des plus intéressantes et a conservé sa première innocence ».

Corruption de la servante, deux écus pour commencer, le jour même, puis dix louis, cette fois, au retour de Compiègne. Mais la fille regimbe et tergiverse. Enfin, après plus de six mois d'indécision, la servante fait connaître à l'amoureux transi que le jour de la Purification de la Ste Vierge, 2 février, il n'a qu'à se trouver à l'orée de la forêt d'Hallate avec son équipage. La jeune fille prétextera qu'elle va à la messe, et se rendra au rendez-vous, conduite par la susdite servante.

Mais, déception ! celle-ci vient seule au rendez-vous. Et le comte penaud, apprendra d'un même coup : que le père, écoutant aux portes, a tout appris; qu'elle, la servante, a été chassée et que la fille enfin est depuis le matin enfermée au couvent de la Présentation, où elle pourra réfléchir à la fragilité des projets humains.

Alors le comte revient à Paris; mais les affaires du duché de Modène se trouvent gravement compromises par cette équipée. Pendant plus de deux années, sa correspondance diplomatique va être interrompue; elle ne renferme plus une seule lettre de lui. L'ambassadeur ne devait guère survivre à cette aventure avortée. Il mourut le 26 février 1758, laissant une succession fort embarrassée, et sa femme et sa fille dans un grand dénuement.

Quant à Charlotte David, pardonnée, elle rentra dans sa famille; le 9 juin 1755, (elle n'avait pas encore vingt ans), elle épousait à St-Pierre, un garçon originaire d'Amiens, François Magnier, d'une excellente famille de petits commerçants et dont le frère — lequel bénit le mariage — était chanoine régulier de l'Ordre des Prémontrés et prêtre-curé d'Aubigny. Le ménage eut cinq enfants, dont deux moururent en bas âge; en 1759, il tenait l'**Hôtellerie du Grand Seigneur**. Mais en 1760, François Magnier devenait fonctionnaire municipal, comme receveur des Aides et entrées de la Porte-Neuve de Paris.

Aucun document ne nous le dit, mais nous sommes en droit de penser que la femme Magnier, dont la fille aînée avait alors quatre ans, ne tenait pas à demeurer plus longtemps dans un métier où la vertu des filles — elle le savait d'expérience — court de si grands dangers.







